



Votre voisin a le VIH-sida? Pas d'inquiétude, tout va bien!

Il est tout à fait sain et sans danger
de côtoyer une personne vivant avec le VIH
et de partager le même milieu de vie.


**Au Québec, environ 20 000 personnes de tout âge
vivent avec le VIH-sida.**

Qu'est-ce que le VIH? Virus de l'immunodéficience humaine. Ce virus attaque le système immunitaire. Le VIH n'est transmis que par le sang, le sperme, les sécrétions vaginales et le lait maternel. Pour qu'il y ait transmission, un de ces liquides biologiques d'une personne infectée doit pénétrer dans la circulation sanguine d'une autre personne.

Qu'est-ce que le sida? Syndrome d'immunodéficience acquise. C'est le stade avancé de l'infection au VIH. Lorsque le système immunitaire n'est plus capable de combattre les infections, on pose un diagnostic du syndrome d'immunodéficience acquise, couramment appelé le sida. Grâce à la médication de plus en plus efficace, heureusement très peu de gens se rendent à ce stade.

Vous avez des questions?

Vous aimeriez obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet?
N'hésitez pas à communiquer avec les professionnels du BLITS.
Toutes les demandes sont traitées avec confidentialité.

 **819 758-2662 • 819 478-7937 • 1 866 758-2662 • www.blits.ca**

Parlons-en!



Les nouvelles sont bonnes!

Dans la vie quotidienne, il n'y a pas de risque de transmission du VIH-sida. Contrairement au virus de la grippe ou de la varicelle, par exemple, le VIH-sida ne survit ni dans l'air ni dans l'eau.

Parler, toucher et partager... Ça ne rend pas malade!

Impossible de contracter la maladie par le simple fait de :

- Parler ou manger avec une personne atteinte du VIH ou lui serrer la main
- S'asseoir sur un siège de toilette ou s'abreuver à une fontaine
- Toucher ou partager des draps ou des serviettes
- Donner une accolade ou un baiser
- Toucher ou partager une fourchette, une cuillère, une tasse ou de la nourriture
- Tousser ou éternuer
- Profiter d'une piscine
- Partager des espaces communs
- Jouer aux cartes avec une personne atteinte de la maladie



À bas les préjugés!

Votre attitude positive et votre discrétion contribuent grandement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes séropositives, qui sont trop souvent victimes de discrimination.

Les personnes vivant avec le VIH sont des personnes à part entière et elles ont les mêmes droits que vous.



Les préjugés causent plus de tort que la maladie, n'hésitez pas à offrir votre soutien.

Le respect des autres est primordial, merci de faire en sorte que notre société évolue!